

## Commission vie chère au Congrès : Que de temps perdu !

Dès son installation en mars, le Gouvernement MARTIN avait fait de la lutte contre la vie chère son cheval de bataille. De déclarations fracassantes en annonces tapageuses, il avait promis aux calédoniens ébahis des résultats rapides, jamais atteints auparavant.

Le créateur de l'éco-pain était de retour aux affaires. On allait voir, ce qu'on allait voir !

Et en fait de démonstration, le moins que l'on puisse dire est qu'on n'a pas été déçu...

Car on a effectivement vu quelque chose d'extraordinaire : **Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie s'en est remis aux importateurs et à la grande distribution pour faire des propositions de lutte contre la vie chère !**

Les importateurs et distributeurs ont donc fait quelques propositions de baisses de prix, choisies, temporaires et limitées, assorties de contreparties exorbitantes, destinées à conforter leurs juteux bénéficiaires. Et pendant que le gouvernement assurait lui-même la promotion de la grande distribution, Pierre FROGIER autorisait l'implantation d'un nouvel hypermarché au profit du groupe LAVOIX et annonçait la suppression pure et simple de toute réglementation en matière d'urbanisme commercial.

**En quelques semaines, la coalition accomplissait ainsi l'acte fondateur d'une nouvelle gouvernance : mettre le pays et ses 250 000 consommateurs entre les mains de la grande distribution !**

Alors bien sûr, la plaisanterie n'a pas duré. Les organisations de salariés, réunies en intersyndicale, ont qualifié ce plan de « foutage de gueule ». La rue s'est mobilisée. 25.000 personnes ont manifesté, à Nouméa, à Koné et à Lifou, les 17,18 et 19 mai.

L'intersyndicale a ensuite rencontré tous les partis politiques, pour demander la mise en place d'une commission spéciale au Congrès et l'intervention de l'autorité nationale de la concurrence en Nouvelle Calédonie.

Mais il ne s'est toujours rien passé...

Le Gouvernement a joué la montre pendant deux mois et le Congrès n'a pas répondu aux demandes de l'intersyndicale, faute d'avoir tenu la moindre réunion durant cette période. Il faut dire qu'à cette époque peu d'élus de la coalition étaient disponibles. Beaucoup étaient affairés, sous d'autres cieux...

Alors évidemment, la situation a dégénéré. L'intersyndicale a déposé un préavis de grève générale illimitée et menacé d'organiser une manifestation monstre pour la venue du Président de la République, à l'occasion des jeux du pacifique.

C'est dans ces conditions, que Calédonie Ensemble a pris l'initiative de traiter le problème, début août, durant le court intérim de Léonard SAM à la présidence du Congrès. Nous avons rédigé deux propositions de délibération que nous avons soumises à l'intersyndicale et aux autres groupes politiques. Ces propositions ont été examinées en commission, puis inscrites à l'ordre du jour de la séance du Congrès du 19 août dernier.

C'est alors que le Gouvernement est brutalement sorti de sa torpeur, s'emparant du dossier avec un empressement frénétique. Du jour au lendemain, l'affaire est devenue prioritaire, mais on a imaginé moult arguties pour ne pas examiner les propositions de délibérations de Calédonie Ensemble. Toute cette agitation ne poursuivait en fait qu'un seul objectif : Substituer des projets de texte émanant du Gouvernement aux propositions déjà faites.

**Au bilan, nous aurons perdu deux semaines de plus, pour des projets quasiment clonés, puisque le Gouvernement et le Congrès ont intégré dans leurs projets la plupart des amendements inspirés de nos propres propositions de délibérations, parfois même à la virgule près !**

La plupart de nos amendements, mais pas tous... Et notamment, celui concernant la date prévue pour la conclusion de ces accords économiques et sociaux et leur ratification par délibération du Congrès, désormais repoussée au début de l'année prochaine.

L'intersyndicale appréciera ...

**Cette affaire justifiait-elle autant de tensions, d'agitation politicienne et au final de temps perdu ? N'aurait-il pas été plus simple, plus responsable de la traiter avec le sérieux et la rigueur qu'elle méritait dès le départ ? Nos concitoyens ne sont-ils pas en droit d'attendre plus de considération de la part de leurs élus, lorsqu'ils expriment des revendications aussi légitimes.**

Il faudra s'en souvenir le moment venu !